

PRESENCES DU GRAND RABBIN

Vendredi soir : Min'ha / Maariv
Beth Yaacov

Samedi matin : Cha'hrit
Hekhal Haness

Samedi soir : Min'ha / Séouda Chlichit
Maison Juive Dumas

HORAIRES DES PRIERES

		SYNAGOGUE BETH YAACOV	SYNAGOGUE DUMAS
Vendredi 6 juin	Chir Hachirim Min'ha suivi de Maariv	19h30	19h00 19h15
Samedi 7 juin	Dumas: Cha'harit suivi d'un kiddouch <i>* en présence des Hazzanim Rav J. Toledano et Rav E. Ackermann</i> Min'ha, Séouda Chlichit et cours (Chkia: 21h24) Maariv	9h30* 20h45 22h23	9h00 20h15 22h23
Semaine	Cha'harit Cha'harit (dimanche et jours férié du 29 mai) Maariv du dimanche au jeudi	7h15 (<i>lundi et jeudi</i>) 8h00	7h00 8h00 19h30

COURS DE LA SEMAINE

Ce Chabbat

Min'ha suivi du cours et de Maariv

Rav Mikhaël Benadmon

20h15 : Syn. Maison Juive Dumas
« Judaïsme : religion du doute ou de la vérité ? »

Rav Eric Ackermann

20h45 : Syn. Beth Yaacov
« Est-ce le fait de servir D.ieu qui permet de chanter, ou l'inverse ? »

En ligne



Cours par Zoom
le lundi 9 juin à 20h00
Par Rav Eric Ackermann
Réunion 981.500.7804
Code CJ78QH

Cours hebdomadaire

Par Rav Mikhaël Benadmon

Dimanche, 9h00 à 10h00

Syn. Maison Juive Dumas
Commence ta semaine ParAcha
Etude hebdomadaire de la Paracha de la semaine
(Cha'harit à 8h00)

Mardi à 20h00

Syn. Hekhal Haness
Réflexion autour des grandes questions de la pensée juive

NOS MEMBRES

Mazal Tov à M. et Mme Stéphane et Stéphanie Vidal, Ava pour la Bar-Mitsva de leur fils et frère Joshua à la synagogue Maison Juive Dumas le 5 juin 2025.

à M. et Mme Anthony et Mélodie Dery, Romann et Solal pour la Bat-Mitsva de leur fille et sœur Lennie à la synagogue de Beth Yaacov le 5 juin 2025.

aux Bnot Communautaires, cérémonie à la synagogue de Beth Yaacov le 6 juin :

à M. et Mme Elie et Jessy Bernheim, Isaac et Romane, pour la Bat-Mitsva de leur fille et sœur Charlie ;

à M. et Mme Jimmy et Margalith Chocron et Ishay pour la Bat-Mitsva de leur fille et sœur Kelly ;

à M. et Mme Yves et Yaëlle Cohen et Mya, pour la Bat-Mitsva de leur fille et sœur Nola ;

à M. Nessim Elmaleh et Mme Sarah Bally, Eythan, Simon et Elona pour la Bat-Mitsva de leur fille et sœur Batiah ;

à M. et Mme Michaël et Céline Hendrix, Eva et Gabriel pour la Bat-Mitsva de leur fille et sœur Elisa ;

à M. et Mme Eli et Sandra Mizrahi, Joseph et Sophie, pour la Bat-Mitsva de leur fille et sœur Eva ;

à M. et Mme Oren et Caroline Puder, Victor et Jonathan, pour la Bat-Mitsva de leur fille et sœur Liv ;

à M. et Mme Stéphane et Stéphanie Vidal et Joshua pour la Bat-Mitsva de leur fille et sœur Ava.

« Ne pas faire les malins... »

Parmi les nombreux sujets de notre Paracha, l'un d'eux nous touche particulièrement. C'est l'étonnant NAZIR, l'abstème qui, sur une période minimale de 30 jours, fait vœu et devient « consacré », en s'abstenant de se couper les cheveux (contrairement aux Lévites), de boire du vin, et de se rendre impur.

Comme le souligne le Rav Shimshon Raphaël Hirsh, la Torah connaît tous les caractères de l'être humain :

- Soit l'homme veut servir D.ieu, dans une action concrète permanente, en étant incarné et dominant sa nature...
- Soit il est enclin à la contemplation, et souhaite concentrer ses forces sur l'action intellectuelle et rompre avec les vicissitudes matérielles de la vie.

C'est certainement ce dernier qui est l'homme idéal ! Mais la Torah veut donner à celui qui recherche le calme et la méditation, l'occasion de s'y consacrer une période limitée. La Torah lui donne des règles aptes à le diriger vers son objectif, en lui évitant tout excès néfaste.

En effet, le Nazir peut s'imposer sur une période de 30 jours, un mode vie qui le rapproche du Prêtre. Il se retranche de toute impureté et de toute jouissance difficilement compatible avec cette retraite : pas de vin, l'écartant dans une certaine mesure des biens matériels ; négligence de son apparence ; et aucun contact avec les morts, lui procurant une dimension particulière, comme les Cohanim.

Le Nazir ressemble ainsi à un homme d'exception, qui essaye plus que toute autre personne, de se rapprocher de D.ieu en se privant ; mais courant en même temps le danger de ne plus se confronter à la vie et au monde qui l'entoure, contraire à l'esprit de la Torah.

La Torah ne se conçoit que dans la vie, en se frottant au monde terrestre, et ne s'accomplit qu'en dominant la matière et non pas en la dédaignant. Les commandements de la Torah nous permettent ainsi de grandir et de nous élever.

Vivre pleinement son Judaïsme, c'est le vivre en étant incarnés !

Nous devons nous lancer à l'aventure du monde terrestre en lui procurant du sens.

Autrement dit, le Nazir n'est finalement pas un modèle à suivre... Au contraire, car la Torah nous apprend qu'au terme de sa période de retranchement, le Nazir est condamné à apporter au Temple un sacrifice expiatoire pour demander pardon.

D'ailleurs, Maimonide souligne dans *Le guide des égarés* : « Notre loi qui est parfaite vise uniquement à ce que l'homme vive conformément à sa nature, suive la voie moyenne, qu'il mange avec modération ce qu'il lui est permis de manger, boire avec modération ce qu'il lui est permis de boire, use avec modération des plaisirs charnels, qu'il habite dans les villes en pratiquant la justice et l'équité, et non pas qu'il se retire dans les cavernes et les montagnes, non pas qu'il se revête de laine et de poil, non pas qu'il mortifie son corps et lui inflige des tourments. Elle interdit toutes ces exagérations d'après ce que nous rapporte notre tradition à propos de l'abstème. La loi dit : « Le Pontife le fera absoudre de ce qu'il a péché contre lui-même » (Nasso chapitre 6) et les Sages se demandent : « Mais en quoi celui-ci (l'abstème) a-t-il donc péché envers lui-même ? En se privant de vin ! Et, dans les termes de la loi, n'y a-t-il pas les prémisses d'un raisonnement à fortiori ? Si celui qui s'est privé de vin a besoin d'expiation, à plus forte raison celui qui se mortifie, en se privant de tout » !

S'élever « dans son coin » pour tendre à la perfection est bien sûr très respectable, mais s'élever dans les règles de la Torah, c'est s'élever avec le monde autour de nous.

C'est fondamental de pouvoir cheminer et avancer sans faire les malins, et répondre ainsi avec humilité aux exigences du Ciel.